Collège de Maisonneuve

22 août 2025

Agent.e à la prévention et à la sécurité

Nº de concours : 2526-SR-009| **Nº de poste :** 425-910-04
Service: Sécurité
Statut : Personne salariée régulière à temps partiel
Supérieur immédiat : Jean-Sébastien Foisy
Ancien titulaire : Hilario Jean Oxilien

Période : Dès le 31 août 2025;
Salaire : 25,51$ à 30,30$ de l'heure;
Horaire : Lundi de 15h à 22h45, vendredi de 15h45 à 23h30, samedi et dimanche de 14h30 à 22h15, pour un total de 31 heures par semaine;
Lieux de travail : 3800 rue Sherbrooke Est et 6220 rue Sherbrooke Est.

Fonctions

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à coordonner le travail d'une équipe de préposés à la sécurité ou à effectuer les tâches en sécurité les plus complexes. Elle assure la sécurité des personnes et des biens en réagissant adéquatement aux différentes situations et contribue à un environnement éducatif et de travail sécurisé. Elle intervient comme personne-ressource en prévention ou lors d'événements ou d'incidents.

Principales tâches et activités

Assurer la sécurité et la protection des personnes et des biens, et ce, notamment en s'assurant du respect du Règlement sur les conditions de vie au Collège :

- Assurer la sécurité du bâtiment et les éléments pouvant avoir une influence sur la santé des usagers du Collège. Les champs d'intervention, sans être exhaustif, sont entre autres :
  - Accessibilité des issus de secours;
  - Conformité des installations de mobilier;
  - Respect des procédures relatives au stationnement;
  - Salubrité des installations et des équipements;
  - Bris d'équipements;
  - Éclairage déficient;
  - Utilisation et entreposage des matières dangereuses.
- Effectuer des rondes d'inspection des systèmes de protection, selon le calendrier établi;
- S'assurer du respect des normes de sécurité lors de certaines activités reliées aux opérations du bâtiment, aux opérations d'un service ou à l'utilisation d'un équipement de protection individuelle et en santé et sécurité au travail (SST);
- S'assurer du respect du Règlement sur les conditions de vie au Collège et intervenir lorsque nécessaire;
- Au besoin, transmettre ses notes, observations et recommandations écrites à son supérieur et produire un rapport selon les procédures en usage.

Accomplir un ensemble de tâches visant la prévention en santé et sécurité, en sécurité d'incendie et autres activités en prévention :

- Collaborer à l'élaboration, à la mise à jour et à l'application des plans d'urgence, ou tout autre programme relatif à la prévention et à la sécurité;
- Participer à l'élaboration, à la coordination et à la réalisation de programmes de sensibilisation et de formations qui visent à favoriser la santé et la sécurité des personnes et des biens;
- Enquêter lors d'incidents, rédiger les rapports, analyser les causes, recommander des mesures correctives ou préventives et assurer le suivi jusqu'à la fermeture du dossier;
- Opérer le système de télésurveillance, le système d'alarme intrusion, les systèmes antivols et le système incendie;
- À l'aide de la télésurveillance, observer les allées et venues des personnes et intervenir lorsque requis;
- Créer des liens avec la communauté collégiale et les usagers des installations du Collège.

Accomplir un ensemble de tâches administratives relatives à son domaine d'activités :

- Coordonner le travail de l'équipe de préposées ou préposés à la sécurité qui lui est confié;
- Rédiger un rapport sur toutes les interventions en lien avec le Règlement sur les conditions de vie au Collège ou en lien avec une intervention en SST;
- Accueillir les personnes qui désirent porter plainte en regard du Règlement sur les conditions de vie au Collège ou lors d'un signalement en regard à la SST;
- Accueillir, informer et diriger la clientèle;
- Rédiger un journal de bord quotidien de toutes les interventions, éléments de la journée, et en remettre copie à son supérieur immédiat;
- Recueillir, compiler et analyser des données afin de produire des rapports utiles à la prévention et la sécurité et émettre au besoin des recommandations;
- S'assurer du respect des procédures relatives au stationnement et voir à l'accomplissement de toutes les tâches afférentes;
- Assurer le suivi de l'un ou de plusieurs des dossiers du Service de prévention et de sécurité notamment :
  - Suivi des équipements de prévention des incendies et des équipements de sécurité;
  - Suivi du volet premiers soins;
  - Suivi de la gestion des clefs;
  - Suivi de la production des cartes étudiantes;
  - Suivi des objets perdus.
- Effectuer l'émission des cartes étudiantes;
- Initier les nouvelles personnes de sa classe d'emploi et les préposées ou préposés à la sécurité.

Intervenir en cas de situation d'urgence ou d'incidents :

- En cas de crise et dans les limites de ses responsabilités et capacités, intervenir et/ou référer vers les personnes-ressources pouvant intervenir pendant la crise;
- En situation de premiers soins, évaluer l'état de la victime et appliquer le protocole d'intervention requis. En cas de nécessité, faire appel aux ressources externes.

Accomplir au besoin toutes autres tâches connexes.

Qualifications requises

Scolarité

Détenir une attestation d'études collégiales (AEC) avec option appropriée ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Expérience

Avoir deux (2) années d'expérience pertinente.

Exigences

- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit. La personne doit réussir le test écrit;
- Posséder les qualifications légales et réglementaires appropriées à la classe d'emploi;
- Détenir un permis d'agent de sécurité valide (permis du BSP);
- Détenir un permis de conduire valide;
- Détenir une carte de secourisme de la CNESST valide;
- Maitriser les techniques en sécurité et posséder des connaissances relatives aux interventions de premiers soins, à la gestion des matières dangereuses et à la sécurité des édifices.
  La personne doit réussir le test écrit.

Atouts

- Connaître les logiciels de gestion des alarmes et de télésurveillance;
- Connaître l'environnement informatique Windows.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Seuls les candidats retenus, lors de la présélection, reçoivent un appel afin d'être convoqués au(x) test(s) de sélection et à l'entrevue.

COMMENT POSTULER?
Les personnes intéressées doivent postuler sur l'affichage numéro **2526-SR-009** avant 16 h 30, le **2 septembre 2025**, à https://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi/offres-demploi/.

À PROPOS DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE

Le Collège de Maisonneuve est un établissement d'enseignement supérieur reconnu pour la qualité de ses programmes et centré sur la réussite éducative de ses 7 000 étudiants, jeunes et adultes. Bien campé dans son quartier, le Collège de Maisonneuve se veut accueillant et sans frontière pour que l'on s'y sente comme chez soi. Une vie interculturelle active contribue au dynamisme de Maisonneuve et enrichit la communauté.

En considérant ses trois centres collégiaux de transfert de technologie, le Collège figure parmi les acteurs influents en matière de recherche, d'innovations sociales, scientifiques et technologiques, contribuant à l'essor des organisations d'ici et d'ailleurs.

LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE, C'EST COMME CHEZ SOI AVEC...

DES CONDITIONS GAGNANTES POUR S'ÉPANOUIR :

- Facile d'accès en transport en commun
- Possibilité de télétravail
- Politique de conciliation travail-famille
- Horaire de 35 heures par semaine ou moins
- 20 jours de vacances annuelles et 13 jours fériés (Jusqu'à 2 mois de vacances pour les enseignants)
- Banque de congés maladie et sociaux
- Régime de retraite (RREGOP)
- Assurances collectives
- Remboursement du perfectionnement et des frais de scolarité
- Programme d'aide aux employés
- CPE La Vermouilleuse (priorité aux employés)
- Rabais de 30 % pour l'inscription d'une activité physique
- Tarifs préférentiels (Appel, Rogers, Énergie Cardio, etc.)

UNE VOLONTÉ D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

Le Collège est signataire de la charte Dimensions et souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

200 000 PI² POUR SE DÉGOURDIR :

- Jardin intérieur
- Bibliothèque
- Cafétéria
- Gymnase
- Salle de musculation
- Piscine
- Librairie
- Clinique de santé en hygiène dentaire et en soins infirmiers

DES ACTIVITÉS GRATUITES POUR ÉCHANGER ET SE DIVERTIR :

- Conférences
- Expositions
- Spectacles
- Activités sociales et de reconnaissance

8 000 PERSONNES POUR SE SOUTENIR :

- 1 000 employés
- 7 000 étudiants
- + de 10 services administratifs
- + de 20 départements d'études